

Judicieusement pensée, Vision d'affaires LEDOR

est constituée d'un ensemble de protections qui viennent compléter à la perfection vos formulaires de base sur les biens (bâtiments, équipements et marchandises) et en responsabilité civile.

Ce qui fait aussi la supériorité de Vision d'affaires LEDOR

c'est l'avantageuse possibilité qui vous est donnée de hausser les limites d'assurance de chacune de vos protections additionnelles.

De base ou à la carte, Vision d'affaires LEDOR

efficace et à meilleur coût,
s'ajuste avec précision à la moindre de vos préoccupations.

Parlez aujourd'hui à votre conseiller et voyez comment Groupe LEDOR peut vous ouvrir un monde fait de flexibilité et de latitude en assurance des entreprises.

Toutes ces protections s'ajoutent aux couvertures déjà incluses dans votre police de base. Ce document ne doit être utilisé qu'à titre indicatif. En tout temps, seul le contrat d'assurance peut servir à établir les droits et obligations des parties contractantes et les modalités d'application des protections. Certains montants de protection peuvent être augmentés.

RÉSUMÉ DES GARANTIES Vision d'affaires LEDOR

BIENS

Bâtiment, matériel et marchandises

Valeur à neuf	bâtiment et matériel
Protection contre l'inflation	bâtiment et matériel
Biens nouvellement acquis (60 jours):	
– Bâtiment	250 000 \$
– Matériel et marchandises	100 000 \$
– Nouvelle construction sur et hors des lieux assurés (bâtiment – 30 jours)	50 000 \$
Fluctuation des marchandises	250 000 \$ (25 % matériel et marchandises)
Hors des lieux assurés, non en cours de transport	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$ (5% min.)
Frais de déblaiement	10% en sus
Frais de service d'incendie	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Transport par colis postal	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Transport autre que par colis postal	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Confiés à la garde de représentants	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Glaces et enseignes extérieures	couvert
Dommages indirects	couvert
Documents importants	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Comptes clients	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Factures de cartes de crédit	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Passe-partout	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Biens en exposition et vente-trottoir	25 000 \$ (25 %)
Timbres-poste	1000 \$
Frais de préparation d'une demande d'indemnité	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$

PERTE DE REVENUS

Profit sans coassurance incluant :

– Frais supplémentaires (maximum 100 000 \$)	10 000 \$, 15 000 \$, 20 000 \$
– Sinistre atteignant les lieux voisins ou ceux d'un fournisseur	10 000 \$, 15 000 \$, 20 000 \$
– Situation nouvellement acquise	10 000 \$, 15 000 \$, 20 000 \$
– Source extérieure d'énergie	10 000 \$, 15 000 \$, 20 000 \$
– Honoraires des vérificateurs	frais raisonnables
– Rappel de produits vendus au détail	10 000 \$, 15 000 \$, 20 000 \$

DÉLIT

Vol avec violence sur et hors des lieux assurés	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Vol de la paye avec violence	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Cambriolage d'un dépôt de nuit	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Cambriolage des coffres-forts	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Dompage aux lieux assurés	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Perte ou détérioration sur et hors des lieux assurés	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Contrefaçon de mandats ou de billets de banque	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$
Contrefaçon préjudiciable au déposant	1000 \$, 2500 \$, 5000 \$

RESPONSABILITÉ CIVILE

Préjudice personnel	couvert
Préjudice imputable à la publicité	couvert
Responsabilité assumée par contrat	30 jours
Frais médicaux: par accident	25 000 \$
Responsabilité locative étendue	250 000 \$
Organisme nouvellement acquis	60 jours
Automobile des non-propriétaires	couvert
Responsabilité d'administration des avantages sociaux	250 000 \$
Recours entre coassurés	couvert